



Conseil général de Ballens

Convocation

à la séance du Conseil au foyer de la grande salle le

13 juin 2019 à 20 h 15

Ordre du jour :

- Appel
- Approbation du dernier procès-verbal
- Assermentation/démission
- Préavis municipaux :
 - 01/2019 – Statuts de l'Association Intercommunale des Eaux de Ballens, Berolle et Mollens (AIEBBM)
 - 02/2019 – Gestion et comptes pour l'année 2018
 - 03/2019 – Arrêté d'imposition pour l'année 2020
- Renouvellement du bureau
- Communications municipales
- Divers et propositions individuelles

Conformément à l'art.45 du règlement du Conseil général de Ballens, une amende de frs. 50.- sera perçue pour toute absence non-excusee, après un premier avertissement.

Ballens, le 3 juin 2019